

Licencié + 18 ans



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2020/2021

Nom :

Prénom :

Equipe :

CHARTRE DU JOUEUR

En prenant une licence au S.E.L Grand Trou Basket, je m'engage, après en avoir pris connaissance, à respecter la charte dont les règles sont définies ci-après.

Article 1 : Engagement au club

Pour participer aux entraînements et aux rencontres, un joueur doit être régulièrement qualifié pour la saison en cours et à jour de sa cotisation.

Article 2 : Respect des équipements

Les équipements sportifs mis à la disposition des licenciés doivent être respectés, tant sur le plan matériel que sur le plan hygiénique. Tout licencié qui abîmerait ou dégraderait volontairement le matériel mis à sa disposition pourra faire l'objet de sanctions décidées par le bureau (remboursement, mise à pied...)

Une **caution d'un montant de 75 €** est demandée aux joueurs seniors, juniors et vétérans en l'échange de l'équipement sportif (maillots et shorts). Ce chèque sera automatiquement encaissé en cas de **non retour de l'équipement en fin de saison**.

Article 3 : Respect de la personne

Tout joueur doit **respecter son entraîneur** comme chaque entraîneur doit **respecter ses joueurs**. Ces derniers doivent appliquer scrupuleusement les consignes de leur entraîneur (ponctualité aux entraînements et aux matchs, respect des horaires, respect des consignes de jeu...)

Tout licencié doit **respecter ses adversaires** (joueur et public) au cours d'une rencontre ainsi que les installations des clubs où il est appelé à se rendre.

Tout licencié doit **respecter l'arbitre**, accepter ses décisions et se soumettre à ses sanctions.

Article 4 : Arbitrage et table de marque

En souscrivant une licence au S.E.L Grand Trou, un licencié adulte (junior, senior ou loisir) s'engage à **assurer la gestion des rencontres** (arbitrage, table de marque) **le samedi après-midi ou le dimanche (en fonction du planning) en se référant au calendrier d'arbitrage affiché sur le panneau d'information**.

En cas d'indisponibilité, le licencié devra **chercher un remplaçant qui assurera sa permanence**.

Le non-respect de cet article engendrera **l'encaissement du chèque de caution de 30€ pour absence dans l'organisation de la totalité des rencontres jeunes du Samedi après-midi**.

Article 5 : Fautes techniques, disqualifiantes et autres sanctions sportives...

Tout joueur ou entraîneur se voyant sanctionné, au cours de la saison, par une faute technique, disqualifiante ou autre sanction engendrant le paiement d'une amende, devra en assumer le prix. A défaut de s'acquitter du paiement, le licencié **ne pourra pas renouveler son adhésion les 3 saisons suivantes**.

Le Président

le Licencié :

.....

« J'accepte le règlement » + date + signature



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2020/2021

FORMULE D'ENGAGEMENT

FORMULE CHOISIE	ADHÉRENT	Possibilité de paiement en 3 fois
LICENCES	U19 → SENIORS 200€	(1x68€ et 2x66€)
	SENIORS 1: 210€	(1x72€ et 2x69€)
	Loisirs : 130€	(1x44€ et 2x43€)
	Basket Santé: 160 €	(1x60 € et 2x50€)

PAIEMENT :

- Paiement en carte bleue (en 1 ou 3 fois) sur Helloasso
- En cas de paiement en 3 fois, les 3 chèques doivent être remis lors du dépôt du dossier. (Le premier de ces chèques sera débité dans les 15 jours suivant leur dépôt, le deuxième et le troisième le seront le 15 des deux mois suivants).
- Le paiement en espèces est possible, mais en une seule fois, au dépôt du dossier.
- Possibilité de payer par chèque vacances ANCV
- Si vous optez pour l'assurance Fédération (voir demande de licence FFBB), rajouter à votre paiement le montant correspondant.
- Je suis titulaire de la carte Pass région n°..... et désire profiter de la réduction (photocopie obligatoire de la carte). Information sur le site « passregion.auvergnhonealpes.fr »
- Je désire un reçu pour le paiement de ma licence. (Si paiement en 3 fois, le reçu sera délivré après l'encaissement du 3^{ème} chèque)

Pour les licenciés qui souhaite un Équipement supplémentaire aux couleurs du Club

- Sur-maillot : Prix : 20€
- Pack SELGT (gourde, T shirt, Serviette) : Prix 30€ sauf pour licenciés en 2019-20 : 16 €